

CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE

COMPTE-RENDU
de la SÉANCE du MARDI 24 MARS 2016

1. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2015, service de l'**EAU** :

- Exploitation : excédent de 356 369.01 €
- Investissement: déficit de 25 491.96 €

(d'où 25 491.96 € affectés en couverture du déficit d'investissement et 330 877.05 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement)

2. Vote du budget primitif 2016 du service de l'**EAU** :

- **EXPLOITATION** : dépenses : 165 251 € recettes : 430 541 €
- **INVESTISSEMENT** : dépenses : 128 481 € recettes : 128 481 €

3. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2015, patrimoine **FORESTIER** :

- Fonctionnement : excédent de 727 010.94 €
- Investissement : déficit de 72 458.67 €

(d'où 72 458.67 € affectés en couverture du déficit d'investissement et 654 552.27 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement)

4. Vote du budget primitif 2016 du patrimoine **FORESTIER** :

- **FONCTIONNEMENT** : dépenses : 530 790 € recettes : 754 552 €
- **INVESTISSEMENT** : dépenses : 132 459 € recettes : 132 459 €

5. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2015, budget **GENERAL** :

- Fonctionnement : excédent de 408 676.52 €
- Investissement : déficit de 301 502.97 €

(d'où 301 502.97 € affectés en couverture du déficit d'investissement et 107 173.55 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement)

6. Vote du budget primitif 2016 du budget **GENERAL** :

- **FONCTIONNEMENT** : dépenses : 1 500 880 € recettes : 1 500 880 €
- **INVESTISSEMENT** : dépenses : 1 238 433 € recettes : 1 238 433 €

7. Maintien sur 2016 et **pour la huitième année consécutive** du taux d'imposition des 4 taxes directes locales :

- Taxe d'habitation : 21.54 %
- Taxe foncière (bâti) : 16.04 %
- Taxe foncière (non bâti) : 34.69 %
- Taux CFE taux relais) : 17.65 %

8. Vote des contributions syndicales suivantes pour 2016 :

- 1 574 € au Syndicat mixte du Parc des Ballons des Vosges
- 31 728 € au Syndicat départemental d'Incendie et de Secours
- 80 € au Syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif
- 688 € au Syndicat mixte pour l'informatisation communale

9. Etablissement du programme de travaux à effectuer en forêt communale sur 2016 (sur proposition de l'ONF)

10. Etablissement du programme de travaux d'investissement VOIRIE sur le budget général – programme 2016 - et demande de subvention au Conseil Départemental

11. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour un dispositif de télégestion sur les installations de distribution d'eau potable

12. Avis favorable (de principe) à une demande d'achat de parcelles communales pour la réalisation d'un ensemble touristique saisonnier insolite

13. Approbation de conventions à passer avec cinq privés pour l'occupation provisoire précaire de terrains communaux, sur la période du 23 avril 2016 au 22 avril 2017

14. Approbation de 2 conventions « urbanisme » complémentaires avec la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges

15. Avis favorable sur le projet d'installation d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) dans une partie du rez-de-chaussée du bâtiment mairie

16. Avis favorable à la dissolution du SIVU Télévision de la région de Saint-Dié à effet du 30 juin 2016

17. Avis favorable à la demande d'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Mirecourt au SDANC (Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif)

A Ban-de-Laveline, le 25 mars 2016

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

